



FAITS MARQUANTS DE

VARSOVIE: VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013

Tout au long de la journée, un certain nombre de groupes de contact et de consultations informelles ont eu lieu dans le cadre du SBI, du SBSTA et de l'ADP. Ils ont notamment inclus: les consultations ouvertes de l'ADP sur les éléments de l'accord de 2015 et la voie à suivre pour le secteur d'activité 2; les consultations informelles du SBI sur les plans d'adaptation nationaux (PAN); les consultations informelles du SBSTA sur les orientations méthodologiques sur la REDD+; les consultations informelles SBI/SBSTA sur le développement et le transfert des technologies; le groupe de contact SBI/SBSTA sur le forum sur les mesures de riposte; les consultations informelles SBI/SBSTA sur le comité de l'adaptation; et le groupe de contact SBI/SBSTA sur l'Examen de la période 2013-2015. La plénière informelle de bilan du Président de la CdP s'est réunie dans la soirée.

PLÉNIÈRE INFORMELLE DE BILAN DU PRÉSIDENT

Dans la soirée, le Président de la CdP Korolec a convoqué une plénière informelle de bilan. Il a salué les progrès positifs, tout en notant que les questions évoluent à des rythmes différents.

Le Président du SBSTA Muyungi a expliqué que le SBSTA a conclu ses travaux sur dix points. Parmi les points qui nécessitent plus de temps, peut-être au-delà de la première semaine, il a identifié, entre autres, les arrangements institutionnels pour la REDD+. Il a indiqué que les Parties ont indiqué qu'elles souhaitent se réunir à nouveau pour discuter de la proposition brésilienne au titre des questions diverses, le samedi.

Le Président du SBI Chruszczow a souligné que plus de temps est nécessaire pour examiner les questions politiquement sensibles, y compris: les pertes et dommages; les mesures de riposte; la composition, les modalités et les procédures de l'équipe d'experts techniques dans le cadre des consultations et analyses internationales; et le budget.

Le Co-Président de l'ADP Kumarsingh a rapporté que les Parties se sont engagées de façon constructive et substantielle sur les deux secteurs d'activité de l'ADP, et a annoncé qu'une plénière de bilan de l'ADP aura lieu le samedi.

Les Fidji, s'exprimant au nom du G-77/CHINE, ont instamment demandé un accord sur les questions en suspens relatives à la technologie, et sur les pertes et dommages. Le délégué a souligné le fait que les Co-Présidents ont réassuré les délégués sur la manière transparente dont les négociations ont été guidées.

Nauru, s'exprimant au nom de l'AOSIS, a instamment demandé l'accomplissement du mandat de Doha sur les pertes et dommages. La déléguée a noté des progrès positifs sur l'Examen de la période 2013-2015, et certains éléments de la technologie, tout en soulignant la nécessité d'intensifier les efforts en matière de financement.

Le Népal, s'exprimant au nom des PMA, a souligné la nécessité d'un résultat sur les pertes et dommages, la REDD+ et les PAN. En ce qui concerne l'ADP, il a appelé la CdP 19 à se prononcer sur les échéances et les résultats en vertu des 2 secteurs de travail. Il a également demandé une feuille de route claire sur les financements.

La Suisse, au nom du GIE, a exprimé sa « déception » quant à la première semaine de négociations et a appelé les Parties à: envoyer des signes forts relativement aux progrès accomplis dans les deux secteurs d'activité de l'ADP; remplir les mandats de Cancún en matière de MRV; et réaliser le mandat de Doha sur les pertes et dommages.

La FÉDÉRATION DE RUSSIE a mis l'accent sur: l'ouverture d'une voie vers l'élaboration du nouvel accord universel comme un objectif stratégique de Varsovie; la nécessité d'envoyer un signal fort concernant les mesures de suivi; et l'importance d'assurer suffisamment de fonds au budget de la CCNUCC.

Les PHILIPPINES ont exprimé leur « profonde inquiétude » face à l'absence de progrès concernant les pertes et dommages, et les questions liées au financement; et ont qualifié la baisse drastique des objectifs de certaines Parties de « dangereuse ».

Le Président de la CdP Korolec a indiqué qu'il convoquera la prochaine plénière de bilan lundi.

ADP

CONTENU ET ÉLÉMENTS DE L'ACCORD DE 2015:

Renforcement des capacités: Au cours des consultations ouvertes de l'ADP sur le renforcement des capacités en matinée, le Co-Président Kumarsingh a demandé aux Parties d'examiner comment le renforcement des capacités peut être reflété dans l'accord de 2015 et les arrangements institutionnels pour la période de l'après-2020.

Les Parties ont reconnu que le renforcement des capacités: constitue une question transversale; devrait figurer en bonne place dans l'accord de 2015; et devrait être impulsé par les pays. De nombreux pays en développement ont déclaré que le renforcement des capacités devrait être axé tant sur l'atténuation que sur l'adaptation.

Le Pakistan, s'exprimant au nom des LMDC, la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE et le Népal, s'exprimant au nom des PMA, ont souligné la nécessité d'un soutien pour le



renforcement des capacités. Saint-Kitts-et-Nevis, s'exprimant au nom de l'AOSIS, la CHINE et la RÉPUBLIQUE DE CORÉE ont plaidé pour un guichet pour le renforcement des capacités dans le cadre du mécanisme financier de la Convention. L'UE a souligné le rôle du secteur privé, notamment en matière de technologie.

Concernant les arrangements institutionnels, l'UE et le JAPON ont suggéré de renforcer le Forum de Durban sur le renforcement des capacités. L'AFRIQUE DU SUD a déclaré que le Forum de Durban n'a pas eu l'occasion de « faire ses preuves ». L'INDONÉSIE a souligné le rôle des points focaux nationaux du Forum. Les ÉTATS-UNIS ont appelé à encourager les organismes existants qui travaillent au renforcement des capacités dans le cadre de la Convention. L'ALGÉRIE a souligné que ces organes devraient être pourvus d'un soutien adéquat. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE et le JAPON ont proposé d'intégrer le renforcement des capacités dans tous les aspects de l'accord de 2015.

L'ARABIE SAOUDITE, appuyée par la CHINE et le Swaziland, s'exprimant au nom du GROUPE AFRICAIN, a instamment demandé le renforcement des capacités des pays à identifier leurs besoins en renforcement des capacités, et a appelé à un groupe de travail sur le renforcement des capacités. L'AOSIS a souligné la nécessité d'un organisme autonome.

Les PMA, l'AOSIS, l'AFRIQUE DU SUD, CUBA et d'autres Parties ont plaidé pour la MRV des activités menées dans le domaine du renforcement des capacités. L'UE et les ÉTATS-UNIS ont souligné leur rapport sur les activités menées en matière de renforcement des capacités.

Les Parties ont noté l'importance d'évaluer les efforts de renforcement des capacités passés et de partager les enseignements reçus. Elles ont également identifié la nécessité d'une coordination entre tous les organes de la Convention et d'autres organisations sur le renforcement des capacités. La COLOMBIE a appelé à « un nouveau look » pour identifier les bénéficiaires et ceux qui multiplient le renforcement des capacités. Les ÉTATS-UNIS ont souligné la nécessité que les pays en développement se dotent d'environnements favorables.

Transparence: Concernant la transparence des actions et du soutien, de nombreuses Parties ont souligné la nécessité de travailler davantage sur la MRV de support. Le Swaziland, s'exprimant au nom du GROUPE AFRICAIN, a souligné la nécessité d'améliorer la transparence des engagements en matière de financement, de technologie et de renforcement des capacités par la clarification des montants spécifiques, des échéanciers et des sources. SAINTE-LUCIE a appelé à: un système de MRV solide et transparent sur les enseignements tirés du financement de démarrage rapide; des indicateurs permettant d'évaluer l'impact du soutien; des formats standardisés des rapports produits par les pays développés; et la simplification des rapports par les pays en développement. Les ÉTATS-UNIS ont souligné que la transparence peut améliorer la fourniture du soutien, et a souligné la nécessité de règles de transparence équivalentes pour les prestataires et les destinataires.

Les LMDC ont souligné les responsabilités différenciées des pays développés et en développement en ce qui concerne les engagements et les rapports, avertissant que les tentatives de développer des règles comptables communes applicables à tous retarderaient l'action et les progrès. Le GROUPE AFRICAIN, appuyé par l'ALGÉRIE, a mis en garde contre le fait de surcharger les pays en développement et contre des obligations équivalentes imposées aux Parties visées à l'Annexe I et aux Parties non visées à l'Annexe I.

Appelant à un cadre commun sur la transparence et la responsabilisation tant pour les informations connues sur les engagements que pour la MRV ex post, l'Australie a précisé que l'intention n'est pas que les mêmes règles s'appliquent à toutes les Parties en toutes circonstances ou de créer un fardeau déraisonnable. Avec la Suisse, la déléguée a souligné que les capacités des Parties vont évoluer au fil du temps.

Concernant la transparence des engagements en matière d'atténuation, les États-Unis ont proposé une approche par étapes pour maximiser la participation: toutes les Parties présentent leurs engagements d'atténuation déterminés à l'échelle nationale sous l'égide d'un ensemble unique mais souple de règles applicables à tous; un processus de consultation mondiale; et des examens réguliers au stade de mise en œuvre.

En ce qui concerne les obligations d'information initiales lors de l'établissement des engagements d'atténuation, l'UE a reconnu le besoin de flexibilité, tout en demandant des informations sur: les objectifs et les périodes cibles; les secteurs et les GES couverts; les méthodologies utilisées; les approches fondées sur les mécanismes du marché; et le système de comptabilité pour le secteur d'utilisation des terres.

En ce qui concerne la MRV de l'atténuation des pays développés, le Népal, s'exprimant au nom des PMA, appuyé par la CHINE, a appelé à: des examens précis, complets et réguliers; et a souligné la nécessité d'éviter d'affaiblir les normes du système de MRV et le respect du Protocole de Kyoto.

Adaptation: Le Co-Président de l'ADP Kumarsingh a invité les Parties à examiner: comment le cadre actuel de l'adaptation pourrait être renforcé; et l'adaptation dans l'accord de 2015, y compris un objectif global proposé.

De nombreux pays ont reconnu le rôle central des PAN et ont souligné les dimensions mondiales, régionales, nationales et locales de l'adaptation. Le Pérou a réitéré la proposition faite par l'AILAC d'utiliser les communications nationales pour renforcer les PAN et identifier les lacunes. L'ARABIE SAOUDITE a déclaré que les PAN devraient être une exigence pour tous les pays. L'INDONÉSIE, la CHINE et la RÉPUBLIQUE DE CORÉE ont souligné le lien entre l'adaptation et le développement durable.

Au sujet du financement, la Malaisie, s'exprimant au nom du G-77/CHINE, avec l'INDE, la CHINE, le KENYA et l'ÉGYPTE a exprimé sa préoccupation quant au manque de financement pour l'adaptation. Le MALI a plaidé pour le financement des programmes d'action nationaux. L'INDE a mis l'accent sur le financement du transfert de technologie. Les États-Unis ont indiqué leur engagement à soutenir l'adaptation.

Concernant les arrangements institutionnels, beaucoup ont appelé au renforcement des institutions existantes abordant l'adaptation dans le cadre de la Convention.

Le G-77/CHINE, le BANGLADESH, le KENYA et d'autres Parties ont appelé à un objectif global sur l'adaptation s'appuyant sur la proposition faite par le Groupe africain, déterminée en estimant les besoins en adaptation selon les scénarios d'émission. L'Australie, la NORVÈGE, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE et les États-Unis ont souligné la difficulté technique d'agréger l'adaptation à un objectif global chiffré, les États-Unis ajoutant que la fixation d'un tel objectif pourrait être contreproductive. Le Co-Président de l'ADP Kumarsingh a invité le Groupe africain, l'Australie, les États-Unis et d'autres Parties à des consultations sur l'objectif global proposé sur l'adaptation.

Le Népal, les Philippines et Nauru, au nom de l'AOSIS, ont souligné le lien entre l'atténuation et l'adaptation. L'AOSIS a souligné que les petits États insulaires en développement seront incapables de s'adapter à certains impacts des changements

climatiques, et a souligné que seules des mesures d'atténuation ambitieuses et en temps opportun peuvent réduire les pertes et les dommages.

Technologie: Dans l'après-midi, les consultations ouvertes à tous de l'ADP se sont poursuivies sur la technologie. Le Co-Président de l'ADP Kumarsingh a demandé aux Parties de réfléchir sur le développement et le transfert technologique dans l'accord de 2015 et sur les dispositions institutionnelles pour la période de l'après-2020. De nombreuses Parties ont souligné: le Mécanisme technologique comme un élément important de l'accord de 2015; la nécessité de renforcer les institutions connexes; et l'importance de s'attaquer tant à l'atténuation qu'à l'adaptation. Bon nombre de délégués ont demandé des ressources financières et des liens avec le mécanisme de financement, l'ARGENTINE déclarant: « nous avons la voiture, maintenant nous avons besoin de remplir le réservoir ».

Les ÉTATS-UNIS, avec le CANADA, ont signalé les DPI comme étant critiques pour l'innovation. Le CANADA a souligné que les DPI sont suffisamment pris en compte dans d'autres forums, et les ÉTATS-UNIS, l'UE et la SUISSE ont déclaré que les DPI ne sont pas le principal obstacle au transfert de technologies. Soulignant « une impasse » dans les consultations informelles SBI/SBSTA du matin sur la technologie, le délégué des PHILIPPINES a noté que l'action renforcée sur la technologie est nécessaire à des actions significatives dans l'accord de l'après-2015. Avec l'AFRIQUE DU SUD et le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAÏN, le délégué a appelé à un mécanisme d'examen intégré pour aborder la pertinence du soutien.

Le GROUPE AFRICAÏN a également appelé: les pays de l'Annexe I à obtenir un soutien du secteur privé; et à apprendre d'autres accords multilatéraux. L'UE a suggéré que l'accord de 2015 encourage la coopération technologique internationale, et mette l'accent sur le rôle du CRTC et sur l'importance des secteurs public et privé. Le délégué a ajouté que le mécanisme technologique devrait être la composante technologique pour la période de l'après-2020, et a souligné l'importance des environnements favorables.

Les Parties ont également appelé à: de cartographier les besoins à travers l'évaluation des besoins technologiques (TNA); appuyer le transfert de connaissances traditionnelles et autochtones; la collaboration avec d'autres institutions intergouvernementales de façon à éviter les doubles emplois; et à promouvoir les synergies entre les organes du Mécanisme technologique.

Le Co-Président Kumarsingh a instamment prié les Parties de discuter davantage des DPI.

SECTEUR D'ACTIVITÉ 2: Au cours des consultations ouvertes sur la voie à suivre concernant le secteur d'activité 2 en après-midi, le Co-Président de l'ADP Runge-Metzger a appelé les Parties à se concentrer sur ce qui peut être réalisé pour parvenir à des décisions à Varsovie.

L'ÉQUATEUR a souligné que le fait d'accomplir des progrès pour combler l'écart de l'ambition à prévoir avant 2020 constitue un point de départ pour avancer dans le secteur d'activité 1. Le Venezuela, s'exprimant au nom des LMDC, soutenu par le KOWEÏT et l'ALGÉRIE, a plaidé pour, entre autres: la clarté sur le financement et le soutien à l'identification des besoins des pays en développement; aborder les conséquences économiques et sociales de la mise en œuvre des mesures de réponse; et la capitalisation rapide et l'opérationnalisation du FVC.

L'AFRIQUE DU SUD, les ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE et la BOLIVIE ont souligné l'atténuation, la mise en œuvre, le financement et l'écart de technologie. Le Cameroun,

s'exprimant au nom de la COMIFAC, a souligné le rôle de la réduction, de l'arrêt et de l'inversion de la déforestation dans les efforts pour combler l'écart d'atténuation. L'AFRIQUE DU SUD a plaidé pour accroître les moyens de mise en œuvre des pays non visés à l'Annexe I. Le MALI a appelé à s'appuyer sur l'objectif de 100 milliards de dollars américains, l'AFRIQUE DU SUD proposant un portail pour faire correspondre le financement avec l'appui requis.

De nombreux pays en développement ont instamment demandé la ratification de l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto et l'élévation du niveau d'ambition des engagements des Parties au Protocole, ainsi que des engagements des pays développés non Parties au Protocole. La BOLIVIE a appelé à: un accès gratuit aux brevets pour permettre aux pays en développement de lutter contre les changements climatiques; et une institution opérationnelle pour s'attaquer aux pertes et dommages avec un conseil exécutif et un mécanisme de financement pour la période pré-2020.

Les ÉTATS-UNIS ont: soutenu un plan de travail pour relever le niveau d'ambition en identifiant les opportunités d'atténuation bénéficiant à tous; encouragé les pays à clarifier leurs engagements pour comprendre le niveau d'ambition pré-2020 et les pays qui n'ont pas encore pris d'engagements à Cancun à le faire; proposé de développer un système sous l'égide du cadre pour différentes approches (FVA) pour assurer la transparence et éviter le double comptage des réductions d'émissions; et ont proposé un effort mondial visant à promouvoir les actions sous-nationales de réduction des émissions dans la période pré-2020. Les ÉMIRATS ARABES UNIS ont salué les initiatives de coopération entre villes pour le développement de l'énergie verte en milieu urbain.

GROUPE DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

REDD+ (SBSTA): Au cours des consultations informelles du SBSTA sur les orientations méthodologiques pour la REDD+ en matinée, les délégués ont examiné les éléments d'un éventuel projet de décision sur les lignes directrices et les procédures pour l'évaluation technique des soumissions des Parties sur les niveaux d'émissions de référence pour les forêts et/ou les niveaux de référence pour les forêts proposés.

Les discussions ont porté sur un texte demandant instamment aux pays développés Parties et aux organisations internationales compétentes de soutenir le développement et l'évaluation des niveaux d'émissions de référence pour les forêts et/ou les niveaux de référence pour les forêts. Des divergences de vues persistaient sur les grandes questions liées aux financements. Des progrès ont été réalisés sur le texte concernant la portée des lignes directrices et des procédures pour l'évaluation technique des soumissions des Parties.

Des consultations informelles se sont poursuivies dans l'après-midi.

PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION (SBI): Les consultations informelles sur les PAN ont eu lieu dans la matinée, les Parties examinant un projet de décision de la CdP. Les discussions ont porté sur le texte concernant les soumissions des Parties et organisations concernées sur les informations relatives à leur expérience concernant les lignes directrices initiales pour le processus d'élaboration des PAN. Les consultations informelles se poursuivront.

TECHNOLOGIE (SBI/SBSTA): Au cours des consultations informelles sur le développement et le transfert de technologies et la mise en œuvre du mécanisme de technologie en matinée, les Parties ont examiné les projets de décisions sur: le rapport sur les modalités et procédures du CRTC et son conseil

consultatif; le Programme stratégique de Poznan sur le Transfert de technologies; le troisième rapport de synthèse sur les besoins technologiques des Parties non visées à l'Annexe I; et le rapport annuel conjoint du CET et du CRTC. Un accord général sur les projets de décisions a été obtenu, à l'exception du rapport annuel conjoint.

Concernant ce rapport, certains pays développés ont exprimé leur inquiétude concernant le texte demandant au CET d'envisager de participer en tant qu'observateur aux organes tels que l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et l'Organisation mondiale du commerce. Des propositions ont également été faites pour faire passer au préambule les références à la Décision 2/CP.17 (soutien au CRTC). Plusieurs pays en développement ont exprimé leur inquiétude que le fait de réexaminer des paragraphes spécifiques pourrait ouvrir à discussion des compromis déjà faits sur le projet de texte. Une Partie a souligné la nécessité d'éviter l'impasse et d'envoyer un message fort sur l'importance du CET et du CRTC.

Aucun accord n'a été atteint. Les Co-Présidents tiendront des consultations avec les Présidents du SBI et du SBSTA.

EXAMEN DE LA PÉRIODE 2013-2015 (SBI/SBSTA): Des consultations informelles et un groupe de contact SBI/SBSTA sur l'Examen de la période 2013 à 2015 ont eu lieu le matin. Après quelques modifications, le groupe de contact a approuvé le projet de conclusions. Le projet de conclusions réfère, entre autres: aux prochaines réunions du dialogue structuré entre experts, en 2014; à l'examen des contributions du WG II et III du GIEC au RE5 et des autres contributions; et à des présentations sur la façon dont l'Examen va contribuer au travail de l'ADP. Le Co-Président Charles a remercié les Parties pour les « bonnes discussions » et a déclaré qu'ils avaient une meilleure compréhension des préoccupations de chacune des Parties.

FORUM SUR LES MESURES DE RIPOSTE (SBI/SBSTA): un groupe de contact SBI/SBSTA sur le forum sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte s'est réuni dans la matinée. Le Vice-Président du SBSTA, Narcis Paulin Jeler (Roumanie) a expliqué que des travaux supplémentaires sont nécessaires sur les projets de conclusions. Il a proposé d'établir « un groupe de rédaction non présidé » pour les « participants actifs et tous les autres participants motivés ». Le Vice-Président du SBSTA Jeler a également suggéré que les Parties examinent son document sur les éléments éventuels d'un projet de conclusions et un projet de décision. Le G-77/CHINE s'est opposé à cette procédure, la considérant prématurée et a privilégié un rapport incluant les textes soumis par les Parties.

Les consultations informelles se sont poursuivies dans l'après-midi.

CADRE À PRÉVOIR POUR DIVERSES DÉMARCHES (SBSTA): Dans l'après-midi, les délégués ont mené des consultations informelles sur un projet de décision de la CdP concernant un cadre de référence pour diverses démarches. Plusieurs crochets ont été insérés dans le texte et les consultations informelles se sont poursuivies dans la soirée.

EXAMEN DES PROCÉDURES ET MODALITÉS DU MDP (SBI): Dans l'après-midi, les Parties ont mené des consultations informelles sur les éléments d'un projet de décision de la CMP et les conclusions du SBI sur l'examen des modalités et procédures relatives au MDP.

Les discussions ont porté sur la façon dont le SBI devrait se référer à une liste consolidée des modifications proposées aux modalités et procédures reçues à ce jour au titre du MDP, préparée par les Co-Présidents. Les Parties ont également

échangé des points de vue sur les questions à traiter dans un document technique. Les consultations informelles se sont poursuivies dans la soirée.

RAPPORT DU COMITÉ DE L'ADAPTATION (SBI/SBSTA): Au cours des consultations informelles sur le rapport du Comité de l'adaptation en après-midi, les Parties ont considéré un projet révisé de texte de décision de la CdP présenté par le Président.

Les discussions ont porté sur: les changements à apporter au règlement intérieur; l'insuffisance des ressources; et le fait d'encourager les Parties à dégager des ressources suffisantes pour la mise en œuvre réussie et opportune du plan de travail triennal du Comité. Une Partie a souligné la nécessité de renforcer le Comité de l'adaptation afin de renforcer les fondements du Cadre de l'adaptation de Cancún. Un accord a été atteint sur un texte de décision qui sera transmis à la CdP.

DANS LES COULOIRS

Au jour 5, la plupart des délégués avaient compris l'aménagement de la salle de conférence et intérieurisé la forme arrondie du stade. Certains ont également estimé que les discussions sur certaines questions « tournaient en rond ». Concernant les discussions sur la technologie dans le cadre de l'ADP, des controverses familières sont apparues concernant les DPI. Dans les discussions SBI/SBSTA sur la technologie, les Parties ont débattu de la question de faire référence à l'Organisation mondiale du commerce et à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Certains ont également fait remarquer que les progrès sur les plans d'adaptation nationaux ont ralenti et, selon un délégué, ont empêché les Parties de centrer leur attention sur les pertes et dommages. Un négociateur a noté que la planification des réunions attribuant brièvement le créneau « pertes et dommages: 16 heures à ... » a indiqué que personne ne pouvait, à ce stade, estimer l'heure, ou la date, de l'achèvement des négociations sur cette question. Certains points, tels que la REDD+, ont cassé le moule, réalisant de relativement bons progrès. Un délégué a toutefois estimé que les progrès sur la REDD+ constituaient une tentative de « sauver la journée », comme le consensus sur d'autres questions n'était pas imminent.

La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a cherché à renouveler l'inspiration des délégués face à la procédure en attirant l'attention sur des photos exposant des projets de MDP au cours d'une manifestation présentant le concours du MDP Changing Lives Photo and Video en après-midi. Elle a indiqué que ces photos sont la preuve que le MDP n'est pas un exercice « ésotérique », et que le mécanisme est un « trésor » d'idées et d'outils pour les négociateurs qui travaillent actuellement à développer de nouveaux mécanismes fondés sur les marchés. Toutefois, les négociations ne progressaient pas aussi facilement sur les différents points de l'ordre du jour relatifs aux mécanismes fondés sur les marchés. De nombreux crochets ont rempli les textes sur le cadre de référence pour diverses démarches, et les délégués ont également eu du mal à trouver un terrain d'entente sur les modifications à apporter aux modalités et procédures. Alors que la Conférence est à mi-parcours, un négociateur a commenté: « Il reste à voir si nous serons en mesure d'assembler suffisamment d'enthousiasme et d'esprit de compromis pour prendre les mesures audacieuses nécessaires à obtenir un résultat positif et significatif à Varsovie ».